

# Les financements potentiels

## Accompagnement des projets éducatifs des collèges ardéchois

- Etablissements concernés : collèges
- Montage du dossier dès novembre-décembre de l'année précédent le projet
- Le projet doit s'inscrire dans un ou plusieurs parcours éducatifs structurants / Le lien doit être assuré avec le projet d'établissement et le contrat d'objectifs tripartite / Le projet doit s'inscrire dans la durée sur l'année scolaire à l'exclusion des simples actions ponctuelles / Le projet doit être construit selon trois phases : préparation, action, restitution/retour sur expérience

## Sur les territoires inscrits dans un Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturel

- financements possibles dans le cadre de la participation à une convention. Prendre contact avec le référent au niveau de la communauté de commune.

## Classes à projet artistique et culturel

- interlocuteur : DSDEN, DRAC, via un partenaire culturel identifié
- établissements du 1er ou 2nd degré
- avec le concours d'artistes et de professionnels de la culture qui interviennent entre 8 et 15 heures par an.

## Résidences d'artistes

Autour d'une création sur un territoire pendant plusieurs semaines.

- interlocuteur : DSDEN, DRAC, via un partenaire culturel identifié
- établissements du 1er ou 2nd degré
- avec le concours d'artistes et de professionnels de la culture.

## Ateliers artistiques en collège et en lycée

doivent être centrés sur la pratique ; ouverts sur l'environnement culturel ; intégrer les nouvelles technologies ; installés dans des locaux adaptés et équipés spécifiquement ; être placés sous la responsabilité d'un enseignant, qui peut constituer une équipe pluridisciplinaire ; reposer sur un projet annuel lui-même inscrit dans le projet d'établissement ; être menés en partenariat avec des intervenants qualifiés du secteur artistique et culturel

- interlocuteur : DSDEN, DRAC, via un partenaire culturel identifié
- établissements du 2nd degré
- avec le concours d'artistes et de professionnels de la culture.